Synthèse de la réunion du groupe de travail

« Nature »

05 décembre 2017

1 Ordre du jour

I. Introduction – Contexte
II. Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune dans le domaine environnemental
III. Amendement et validation du diagnostic
IV. Identification des défis et objectifs de développement

2 Introduction – Contexte

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter et d'indiquer son village d'origine et sa participation à la CLDR.

Présentation succincte de l'Opération de développement rural par les agents de la FRW sous forme de ligne du temps :

- Il s'agit d'une volonté du Conseil communal ;
- L'objectif est de faire participer les citoyens ;
- Les citoyens ont été consultés une première fois par divers vecteurs (consultations villageoise, consultation en ligne, consultation des jeunes et des associations).
- Un diagnostic du territoire a été réalisé par un bureau d'études externe ; il a été croisé avec le regard des habitants pour aboutir à un diagnostic partagé ;
- Une Commission citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural a été mise en place en octobre ;
- Les groupes de travail se réunissent une première fois :
    - Présentation de leur composition et de leur rôle :
        - Amender et valider le diagnostic participatif
        - Identifier les défis et les objectifs de développement
- Présentation des acteurs de l'Opération de Développement

3 Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune dans le domaine environnemental

Valentin Laborey présente le diagnostic partagé sur la thématique de l'environnement. Cette présentation est disponible en ligne à l'adresse : http://www.jeparticipeagouvy.info/

4 Amendement et validation du diagnostic

Propreté/Déchets

Atouts	Je valide	
	Oui	non
■ Il existe sur la commune une réelle volonté de conserver des villages et des routes propres. Cette sensibilité est relayée par l'opération "communes et rivières propres" qui bénéficie d'une expérience de près de 20 ans.	20	
■ De manière globale on observe un perfectionnement du tri des déchets au fil des ans. Ce bon comportement permet à la commune de se situer en dessous des moyennes de l'AIVE (production totale de déchets = 563 Kg/EH à Gouvy).	18	1
■ Il existe une bonne communication relayée par différents vecteurs (infos dans le bulletin communal, sensibilisation dans les écoles ...).	18	1

J'ajoute Je nuance

- Ok mais pourquoi Amblève fait il nettement mieux que Gouvy ?
- Espace suffisant pour traiter la part organique chez soi, pas besoin de mener les déchets verts au parc
- Perte de motivation car toujours beaucoup de cannettes le long des routes. Consigner les cannettes.
- Difficile de savoir qui fait quoi en matière d'entretien (état, commune, …). De même, la limite entre 2 communes pour le déneigement s'arrête parfois au milieu du parcours. Pourquoi ne pas s'arranger pour faire l'ensemble 1 semaine sur 2
- Il ne faut que partiellement se réjouir d'une diminution. Ce qui devrait nous choquer, c'est la quantité énorme des déchets encore produits. Il faut viser la non fabrication de déchets.
- Le parc à containers est trop petit, les containers sont vite remplis.
- Bonne communication
- Rendre le tri plus simple en ayant moins de déchets différents (ex bouteilles d'eau, …). Cautionner les emballages
- Manque de continuité d'actions au fil de l'année
- Manque d'infos vers le public plus précarisé, voir tous les citoyens sur comment diminuer les déchets

Faiblesses	Je valide	
	Oui	non
■ L'incivilité associée à un entretien difficilement systématisable entraîne un sentiment généralisé d'inachevé au regard des déchets encore trop présents.	19	1
■ Si le parc à container constitue un outil précieux dans la gestion des déchets, la population regrette néanmoins l'absence de ramassage systématique des encombrants.	8	8
■ La surface du parc à container semble insuffisante et son activité génère des nuisances sonores.	6	10

J'ajoute Je nuance
• Education • Pas d'incitation à une réduction des déchets (ex : magasin supprimant sa boucherie (du pré-emballé) • Dépôts « clandestins » alors qu'il y a des possibilités • Sensibilisation au traitement des déchets verts à la maison • Ramassage à domicile d'un sac bleu avec bouteille ne plastique, tétra packs, boites de conserve, … • Gros problème d'incivilité • Opération citoyenne (rivières propres » annuelle = trop peu • Absence d'encouragements financiers pour celui qui produit moins de déchets • Absence de solution locale pour les déchets verts • Manque d'info à la population sur les projets rivières propres • Diminuer le cout des taxes si diminution production déchets • Pas grave qu'on ne ramasse pas systématiquement les encombrants. • Si on compare le parc de Gouvy avec certains autres, c'est le paradis ici ! • Dans les écoles, tout n'est pas trié et tout part dans les encombrants • Quid des anciennes décharges qui sont enfuies ? • Manque de contrôle des environs de villages • Pour la récupération de l'huile de vidange, pas pratique et contenance à augmenter • Plus il y a de place, plus on a tendance à l'occuper. Plutôt augmenter les moyens de sensibilisation pour motiver les changements de comportements (particulièrement concernant les déchets verts).

Epuration

Atouts	Je valide	
	Oui	non
/		

J'ajoute Je nuance
• Atout : une station d'épuration • Le fait qu'il n'y ai pas d'atout en la matière est une catastrophe ! • Certains habitants bénéficient d'une épuration individuelle labellisée ou reconnue (lagunages, …)

Faiblesses	Je valide	
	Oui	non
■ 70% de l'assainissement est autonome et donc potentiellement polluant.	17	
■ Pour les 30% restants, l'assainissement collectif n'est pas finalisé (55% des égouts prévus sont construits, 35% des collecteurs prévus sont construits). Cette lacune au niveau de l'épuration des eaux est souvent pointée du doigt par la population.	17	
■ L'absence d'assainissement collectif et la difficulté d'adaptation et de contrôle de l'épuration autonome ont des conséquences sur la qualité des eaux des rivières	17	

J'ajoute Je nuance

- Peu de volonté des autorités à finaliser l'assainissement collectif ; la rivière est un égout !
- L'étendue de la commune rend compliquée la gestion collective de l'épuration
- Pollution des eaux aériennes
- Nombreuses habitations sans fosse septique
- Manque d'infos : quel est le programme communal en matière d'épuration, que peuvent faire les citoyens ?
- Avant de parler du « nettoyage » de l'eau, peut-être faudrait-il ne pas la salir... Idée : toilettes sèches, on évite les eaux noires au bénéfice d'une eau propre. C'est facile à la campagne car tout le monde a un jardin.
- Difficultés de contrôler ; manque de volonté, d'effectifs. Les pollueurs ont de beaux jours devant eux !
- Le coût élevé d'un système d'épuration individuel fiable.

Nature

Atouts	Je valide	
	Oui	non
■ Ressources naturelles impressionnantes unanimement reconnues par la population.	18	1
■ De manière générale, les citoyens soulignent que la campagne, le cadre de vie, les paysages constituent les points les plus positifs de Gouvy.	18	1
■ Avec 97 % de son territoire non artificialisé, la commune dispose d'un milieu biologique de bonne qualité et d'un potentiel particulièrement important pour le développement de la nature. En outre, le large éventail d'écosystèmes (Natura 2000, SGIB "Site de Grand Intérêt Biologique" et réserves) présents constitue une opportunité pour le développement de la biodiversité.	17	
■ Le réseau hydrographique et ses nombreuses sources, élément incontournable de la nature.	18	
■ De nombreux acteurs et outils de gestion de l'environnement ont permis de conserver et valoriser cette richesse : PN20, projet LIFE, conventions "bords de route" et "combles et clochers, Contrats Rivière, plan Maya, …	14	2
■ Aucune industrie à pollution dangereuse (SEVESO) n'est présente sur la commune.	17	
■ Il existe peu de risques naturels.	17	

J'ajoute Je nuance

- Beaucoup d'acteurs et outils de gestion, mais peu d'information envers les villageois
- Bon milieu, mais pourquoi abandonner les jolis chemins de campagne ?
- Peu de travail depuis la création du groupe environnement qui s'est réuni 2 ou 3 fois depuis sa création
- Insister encore plus sur le côté cancérigène du gaz radon
- La nature est belle à Gouvy mais est-ce les acteurs qui ont permis de la préserver ? Je pense que c'est l'actuelle faible population/urbanisation. Les acteurs « folklore durable », il ne faut pas en attendre des miracles. Si on veut vraiment protéger la nature, ce sont nos comportements de tous les jours qui doivent changer (moins de déchets, voitures, mazout, …)
- Le terme "artificialisé" est trompeur et n'est pas approprié, préférer le terme "urbanisé"
- La qualité de l'air est à mettre en avant

Faiblesses	Je valide	
	Oui	non
■ La surface protégée par Natura 2000 est faible en comparaison des communes voisines.	9	2
■ Actuellement la qualité physico-chimique des cours d'eau est bonne mais leur état reste une préoccupation pour la population.	10	2
■ Il n'y a pas de document global de gestion cohérente sur l'ensemble du territoire.	13	
■ Les actions du Plan Maya et des contrats de rivière sont encore trop peu visibles.	17	
■ La population reste inquiète quant à certaines sources de pollution (produits phytos, ondes électromagnétiques …)	16	
■ La présence de zones d'aléas d'inondations constitue un risque naturel non négligeable à laquelle il faut ajouter les risques liés au radon.	13	1

J'ajoute Je nuance

- Un site pollué au niveau des anciens ateliers SNCB à Gouvy
- La rivière est un égout car pas d'épuration collective finalisée et ou épuration individuelle non contrôlée
- Les atouts naturels pourraient être plus mis en valeur (panneaux de localisation, de présentation, inciter les gens, les touristes, … à les découvrir)
- Quid des autorisations de construire en zone inondable
- La dégradation de certaines eaux de surface entraine un sentiment de dégout contraire au bien être de vivre dans la commune
- Manque de drainage à certains endroits qui génère des risques d'inondations (cfr Watringues)
- Existe-il une carte des zones inondables ?
- Manque d'actions contre la réintroduction d'animaux comme le castor ou autres, trop protégés.
- Surfaces vertes peu protégées par natura 2000 ?
- Source de pollution due à l'augmentation du trafic routier et pollution sonore
- Augmentation de la pollution lumineuse
- Il existe encore des rejets d'eaux usées dans le sol et les rivières
- Qu'en est-il des pollutions agricoles ? Pesticides, intrants, …
- Epandage de lisier par de gros engins des sociétés agricoles, aucun respect du citoyen !
- Risque naturel liés aux zones d'aléas d'inondations : ce n'est pas une faiblesse, il suffit de ne pas construire dans ces zones et c'est réglé.

Gestion et qualité de l'eau communale

Atouts	Je valide	
	Oui	non
■ La qualité de l'eau et de sa gestion par la commune sont unanimement reconnues (2ème point le plus positif pour la population).	17	

J'ajoute Je nuance

- Garantir, par des campagnes, la qualité de l'eau du robinet (pas sûre à 100% dans l'esprit des gens)
- Les zones humides favorisent l'infiltration de l'eau et l'alimentation des nappes souterraines, d'où l'intérêt de préserver voir développer ces zones pour garantir les réserves d'eaux souterraines.

Faiblesses	Je valide	
	Oui	non
■ Les coûts de gestion et l'étendue du réseau d'eau constituent une charge importante pour la commune	14	2
■ Si l'eau souterraine puisée est actuellement de très bonne qualité, la protection des captages n'est pas encore achevée	17	

J'ajoute Je nuance

- Il faut étendre les zones de protection des captages
- Protéger les zones de captages en plantant de la biomasse (énergie)
- Par rapport au coût de gestion, la commune peut-elle supporter les frais liés à l'entretien des canalisations ? Quelles sont les pertes en eau potable ?
- Etendue du réseau de distribution des eaux
- Le suivi des avis de non consommation pourraient être plus précis
- Parfois des problèmes de pression récurrents
- Manque d'infos : Où est le programme communal de gestion des eaux ? où est la carte du réseau d'eau ? Quels sont les projets de forage pour prendre l'eau souterraine. Les captages ne sont pas protégés ni entretenus.
- Concernant les goûts de gestion, il faut donner le prix facturé par la SWDE et comparer ce qu'on paie. Est-ce beaucoup plus ? Pas sûr, si les gens gaspillaient moins d'eau, les coûts baisseraient. Personnellement, nous consommons 22m³/an/à 2.

Propreté/Déchets

Opportunités	Je valide	
	Oui	non
■ Le développement et la mise en valeur de la sensibilité pour la propreté au sein de la population pourrait renforcer la lutte contre ces incivilités.	17	
■ La création d'une "commune propre" constituerait une plus-value, pour les habitants, mais également pour les touristes.	17	1
■ La limitation de la production des déchets optimiserait en 1er lieu la gestion des déchets	18	
■ Les bons résultats enregistrés par la commune de Gouvy pour le tri de ses déchets constitueraient un encouragement pour la mise en place d'objectifs exemplaires encore plus ambitieux.	16	
■ Une sensibilisation vers un niveau d'exigence encore plus élevé pour le tri permettrait d'optimiser la gestion des déchets.	15	1

J'ajoute Je nuance

- « On paie donc on a le droit de mettre dans les sacs ! ». Pas d'accord, mais c'est ce qu'on entend souvent.
- Limitation de la production des déchets : éduquer, sensibiliser la population et obliger les commerces à diminuer voire supprimer les emballages superflus.
- Il faut d'abord réduire au max les déchets et puis, encore mieux, trier ce qui reste.
- Toutes ces opportunités ne touchent que le public informé ou qui se sent concerné, pas les publics précarisés
- Changement des habitudes de gens, changement des mentalités, cautionnement des emballages, fabrication d'emballages durables (métal, verre, pas de plastique).
- « Commune propre = plus-value pour les touristes » : NON, trop de touristes tue le village !
- Apprendre aux jeunes à garder l'environnement propre
- Plus d'éducation dans les écoles
- Instaurer la démarche sans déchets dans le fonctionnement communal (administration)
- Diminuer les taxes des habitants qui font l'effort de diminuer leurs déchets
- Ce qui est inquiétant, c'est que nous sommes incapables de nous gérer nous-mêmes, il faut toujours gendarmer !
- Une mise en valeur positive de la qualité de notre nature pour encourager un comportement de civilité conservatoire.
- Sensibiliser également à la propreté les personnes en transit sur la commune.
- Sensibiliser à la consommation (achats) et réduire les déchets.
- Diminuer la quantité de déchets surtout.

Menaces	Je valide	
	Oui	non
■ Le découragement des volontaires risquerait de mettre un terme aux différentes opérations de nettoyage.	15	4

J'ajoute Je nuance

- Même si le tri est important, nous « croulons » sous les déchets !
- Envisager un recyclage (ex à Namur, recyclage du mobilier)
- Commune propre, c'est différent de l'opération communes propres !
- Le nettoyage est important mais on n'a pas d'impact, d'emprise sur les déchets jetés par les gens en transit. Avant, se concentrer sur nos propres déchets à nous.
- Sommes-nous arrivés à la limite au niveau tri des déchets et de la production kg/EH ?
- Le tri n'est pas uniforme en ville ou dans d'autres provinces
- L'augmentation des places d'accueil de vacanciers, s'il n'y a pas de mise en place de charte de bonne conduite

dans ces lieux d'accueil.

- Il ne faut pas que le politique s'empare de cette démarche citoyenne.
- L'individualisme ambiant (pas chez moi, je m'en fous)
- La société de consommation et de surconsommation (éducation à l'école ?)

Epuration

Opportunités	Je valide	
	Oui	non
■ Des objectifs plus ambitieux en matière d'assainissement seraient nécessaires pour la lutte contre la pollution des cours d'eau mais aussi pour améliorer les infrastructures actuelles.	19	

J'ajoute Je nuance

- Définition claire des solutions abordables pour tout un chacun en regard de la règlementation
- Contrôler pour les épurations individuelles, trop de logements n'en ont pas
- La commune doit montrer l'exemple. Comment exiger l'épuration individuelle si al collective n'est pas réalisé. Il suffit de dire, en 2030, toute maison n'ayant pas un système d'épuration individuelle et contrôlée, sera taxée.
- Faire l'état des lieux pour les épurations individuelles
- Une station d'épuration existe mais n'épure pas les eaux des riverains voisins. Elle épurerait des eaux propres !
- L'eau de la commune est bonne, elle doit le rester, il faut s'en donner les moyens.
- Certains villages pourraient être épurés en autonome collectif mais géré par qui ?
- Si les déchets sont déjà bien avancés, il faudrait changer le débat et partir sur l'épuration de l'eau. L'eau est communale et les habitants ne peuvent pas changer les choses tout seuls !

Menaces	Je valide	
	Oui	non
/		

J'ajoute Je nuance

- Le non contrôle à la sortie des stations individuelles et le suivi
- La non information à la population sur la qualité du service
- L'Ourthe et le Glain sont déjà pollués dès les premiers kilomètres
- Le désintérêt progressif des personnes pour la beauté de l'ensemble de leur écosystème
- Si rien n'est fait concrètement au niveau de l'épuration individuelle rapidement, cela risquera d'impacter tout l'éco système (eau, nature, …)
- Parfois, la végétation dans la rivière sert d'épuration mais empêche l'écoulement !
- Les coûts sont très élevés pour la mise en place des infrastructures d'épuration (collectives et individuelles), il faudrait pouvoir augmenter les aides (aux communes et aux particuliers).

Nature

Opportunités	Je valide	
	Oui	non
■ La valorisation du cadre vert de la commune permettrait de fédérer les habitants autour de cette image "verte" de leur commune mais aussi de les sensibiliser aux dégradations du milieu biologique.	17	
■ La programmation et la hiérarchisation des objectifs environnementaux sur l'ensemble de la commune permettraient des interventions cohérentes avec les enjeux environnementaux globaux.	17	
■ Anticiper la sensibilisation de la population et des acteurs impliqués faciliterait l'adaptation des mentalités à la réduction de certaines pollutions liées aux activités humaines.	16	
■ Les zones d'aléas d'inondations concernent peu de constructions existantes. Une surveillance et une attention particulière permettraient d'éviter des situations conflictuelles au niveau des zones encore constructibles qui sont concernées.	15	2

J'ajoute Je nuance

- Changer les affectations pour ne pas construire en zone humide, il y a de la place ailleurs
- On modifie les zones et on ne construit pas en aléas d'inondation, il y a assez de maisons anciennes à retaper. Moins de nouvelles constructions, plus de nature, de terres agricoles.
- La conscience solidaire générale renforcerait un sentiment de responsabilité
- Il faut éduquer
- Toujours penser aux personnes précarisées ou qui se sentent moins concernées, voire pas du tout.
- Fédérer les habitants : on a réduit la surface constructible pour chacun !
- La préservation des zones naturelles de débordement des cours d'eau (interdit de remblais notamment) participera au maintien d'un risque d'inondation faible. Et par sa capacité de rétention (infiltration) limitera aussi les risques de débordements en aval (aussi dans les communes suivantes).

Menaces	Je valide	
	Oui	non
■ Des menaces comme la présence de mercure (non expliquée), le réseau d'égouttage non finalisé ou d'autres facteurs, pourraient nuire au bon état général des masses d'eau de surface.	14	
■ L'absence d'outils de gestion de l'environnement empêcherait l'accès à certains financements.	14	

J'ajoute Je nuance

- Il faudrait hiérarchiser les vraies menaces. Qu'est ce qui est pire : du mercure ou des déchets le long des routes ou … plus de routes et de nouvelles constructions (corolaire : moins de nature, de terres agricoles).
- Augmentation des surfaces bâties autour des villages et construction pas intégrées dans le paysage.
- L'individualisation progressive amènerait à encore plus d'incivilité, plus de dégradations.
- Sans éducation : ignorance et donc danger.
- Trop de bétonnage empêche l'infiltration directe.

Gestion et qualité de l'eau communale

Opportunités	Je valide	
	Oui	non
■ La protection de l'ensemble des captages permettrait de préserver la qualité indéniable de l'eau à Gouvy pour les générations futures.	19	

J'ajoute Je nuance

- Mettons les finances dans cette gestion au niveau de l'administration.
- Acheter les zones de captages et les valoriser biologiquement et pourquoi pas économiquement
- Trouver de nouveaux systèmes de puisage (?) pour entretenir le moins possible.

Menaces	Je valide	
	Oui	non
■ La dégradation du capital naturel de la commune aurait des conséquences irréversibles sur la qualité de l'eau.	19	
■ L'absence de connaissance et de diagnostic du réseau d'eau empêcherait son exploitation raisonnée à long terme.	19	

J'ajoute Je nuance

- Quel est le plan communal ?
- Attention aux pesticides, s'ils devaient atteindre la nappe phréatique, risque de pertes de grandes réserves d'eau qui seraient devenues impropres à la consommation
- Menaces éventuelles en « amont » intercommunalité, pollution de l'eau (surface, souterraines, hors du territoire communal
- Epuration citoyenne !

5 Identification des défis et objectifs de développement

Le défi proposé par l'auteur de PCDR :

> « La protection de la nature et de l'environnement est encore à finaliser dans les domaines de l'aménagement, de la sensibilisation et des changements de comportements.
> Quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour répondre à ce vaste programme ?»

5.1 La synthèse des documents du rapporteur

Défis et objectifs retenu par les 5 sous-groupes

1. Amendement du défi surtout sur le renforcement sensibilisation et changement de comportement
    - Engagement d'un éco-conseiller (peut-être partagé avec d'autres communes) ou projets différents avec un relais de terrain et un relais bureau.
    - Renforcer la sensibilisation via animations et visites de sites pour enfants, écoles, adultes+ rédaction d'article sur l'eau, les déchets, la nature.
2. Environnement le plus sain possible : zéro pollution, déchets, qualité de l'eau, de l'air, des sols exemplaires, et que chaque individu/citoyen en soit conscient et acteur.
    - Education à l'environnement et dans la façon de consommer pour toutes les générations.
    - Interdire tous les produits chimiques (pesticides, herbicides, …) et réduire les déchets (emballages, …)
3. Gouvy, commune naturellement bleue et verte.
    - Bleue : assurer une épuration totale et concertée des eaux.
    - Vert : mettre en valeur le patrimoine naturel : eaux, forêts, chemins de campagne, sites remarquables.
4. Sauvegardons notre patrimoine naturel, entretenons-le et améliorons-le.
    - Entretenons le réseau d'eau
    - Améliorons la qualité des rivières
    - Diminuons les déches
    - Faisons avec ce que l'on a !
5. Gouvy, 2030, commune 0 déchets qui a su préserver la richesse de son environnement, la qualité de son air et la qualité de ses eaux en impliquant tous les citoyens.
    - Mettre au point un outil pour répertorier, cartographier de manière interactive les différents éléments environnementaux (zones bio, pollutions relevées, déchets, etc), des actions à mener (ou en cours, entretien des sentiers, …) sur l'ensemble du territoire communal.
    - Stimuler les initiatives citoyennes en sensibilisant tous les publics.

5.2 Développement des documents de travail individuels

1. Nature propre (rivières, routes, villages), zéro déchets, pas de pollutions de l'air (énergies durables) de la terre (pas de produits chimiques).
    - Nettoyer pour attirer la propreté car l'inverse est vrai.
    - Inciter à consommer moins pour polluer moins.
    - Eduquer les nouvelles générations dans la façon de consommer.
    - Montrer l'exemple : la commune, les parents, les citoyens.
2. Le changement de comportement commence avec l'éducation. Comment éduquer la population adulte ?
    - Interdire tous les intrants polluants : herbicide, insecticide, …
    - Faire de nos villages des lieux où la nature a sa place (et pas des bacs de fleurs exotiques !)
    - Valoriser nos cours d'eau lorsqu'ils traversent les villages : aménagement des abords
    - Se poser la question de l'utilisation de l'eau potable (ex : eau potable dans les toilettes !).
3. Tendre vers le « 0 déchets »
    - Continuer et intensifier la sensibilisation :
        - Au tri des déchets (animation, visites sites, …
        - A la diminution des déchets
        - A l'incivilité (incinération, dépôts, déchets le long des routes, …)
    - Sensibilisation et suivie de projets compostage, paillage à domicile, dans les quartiers, les écoles
    - Familles « 0 déchets » + suivi.
4. Avoir des cours d'eau et leurs environs les plus naturels, riches et diversifiés possibles avec la meilleure qualité possible.
    - Maintenir la bonne qualité des cours d'eau qui sont déjà en bon état, voire l'améliorer
    - Atteindre la bonne qualité pour les cours d'eau qui ne sont pas encore bons
    - Atteindre ces 2 objectifs en préservant les intérêts de tous les acteurs et usagers des cours d'eau.
5. Insister sur la qualité actuelle de l'eau et l'environnement et impliquer le plus possible la population pour que chacun puisse agir individuellement mais aussi collectivement.
    - Augmenter les zones protégées, écologiques, individuelles et collectives et leur gestion participative.
    - Augmenter et garantir la qualité de l'eau et de l'environnement.
    - Diminuer les déchets et les dépôts clandestins.
    - Augmenter le traitement de l'eau et son suivi (contrôles) + sensibilisations.
    - Intégrer le monde agricole et sylvicole dans la gestion de l'environnement local et global.
6. Gouvy, commune 100% verte.
    - Mise en valeur du patrimoine naturel : eaux, forêts, chemins de campagne, sites remarquables.
    - Attirer les touristes qui recherchent la « vraie » nature.
7. Assurer une épuration totale et concertée des eaux et ne plus voir de canettes ni traces plastiques joncher les bords de route.
    - Informer correctement sur la règlementation en vigueur et sur toutes les solutions efficaces et abordables pour chacun pour épurer ses rejets
    - Comment pouvoir le rendre abordable pour tous avec ou sans l'aide des pouvoirs publics.
    - Informer sur les moyens naturels d'élimination des productions végétales (?) car amendes mal acceptées.
8. L'eau : protection des sols, épuration
    - SMART : spécifique, mesurable, actualisé, réaliste, temporel !
9. Notre belle commune, tâchons de la garder !
    - Limiter et pourquoi pas remplacer les produits toxiques par des méthodes naturelles.
    - Perfectionner, améliorer, recycler ce qui est à portée de main (ex : compost)
    - Sensibiliser dans les écoles par des journées « nature »
    - Apprendre à tous la fierté d'habiter dans un endroit magnifique et responsabiliser par différents panneaux didactiques, …

10. Gouvy, commune verte, agréable, sans déchets, sans produits chimiques
    - Fermer le parc à containers : les déchets verts recyclés à la maison, plus de plastiques, plus de bouteilles à trier, plus de pub, etc
    - 100% d'épuration de l'eau grise, plus d'eau noire produite : toilettes sèches.
    - Eau de plus à la maison = eau consommée
    - Plus de pollution des cours d'eau : glyphosate, nitrates, …
    - Replantation des anciennes haies, réouverture des chemins, campagne de plantation d'arbres.
    - 1 arbre fruitier par habitant.
    - Tous les captages et cours d'eau protégés.
11. Commentaire sur le défi proposé : la phrase est réductrice pour les différents points abordés. Viser un défi par thème. Les déchets peuvent rentrer dans les 3 points car individuel. L'eau ne peut pas rentre dans les 3 points car indépendant des habitants.
    - Réaliser une carte du réseau d'eau.
    - Prévoir X chantiers par an.
    - Montrer à la population annuellement où on en est.
    - Chercher d'autres solutions.
12. xxx
    - Zéro pollution dans les cours d'eau.
    - Augmenter les épurations individuelles et collectives.
13. Préserver ce que l'on a et ne pas se lancer dans des projets nouveaux. Nous avons du mal à entretenir ce que l'on a. Préserver en y mettant les moyens. Arrêtons de détériorer notre commune par de nouvelles idées, de nouveaux projets, respectons, entretenons ce que nous avons,= un plus pour les habitants et le tourisme.
    - Qualité de l'eau : préserver et continuer à donner les moyens aux services compétents.
    - Développement économique : stop car détérioration de notre cadre de vie. Sociétés Grand Ducales ne paient pas d'impôt en Belgique + beaucoup de main d'œuvre vient de l'est (nous ne sommes pas win/win).
14. Avoir plusieurs défis et les atteindre, au moins à 50%.
    - Nous sommes tous responsables de l'accumulation de nos déchets par nos achats (plastiques, …).
15. Ok pour le défi, mais la commune est rurale et doit le rester. Il ne faut pas l'urbaniser (ou dans une certaine limite acceptable).
    - Garder la nature, la protéger en gardant le capital agricole et forestier prépondérant (superficie, nombre d'agriculteurs : travailler avec la Région Wallonne et le ministère de l'agriculture). Et même chose pour la forêt.
    - Rendre la population active pour la protection de la nature dans laquelle ils vivent.
16. Gouvy, 2030, commune zéro déchets qui a su préserver la richesse de son environnement, la qualité de son air, la qualité de ses eaux en impliquant tous ses citoyens.
    - Stimuler les initiatives citoyennes.
    - Quantifier, évaluer « eau et déchets » en fonction des différents publics : précarisés, personnes âgées, jeunes ménages, …)
    - Quantifier les différents types de déchets de la fraction résiduelle afin de savoir sur quoi agir et comment.
    - Mettre au point un outil (informatique ou autre) des actions menées ou à mener, à prioriser sur l'ensemble du territoire pour atteindre le défi (zones bio, déchets, élevages, …). Réaliser une cartographie communale interactive.
17. XXX
    Faire une cartographie interactive de toutes les surfaces cultivées en bio, de tous les cours d'eau sains et de tous les chemins et sentiers ouverts et à ouvrir.
    Consommer durable, bio et locale.
    Répertorier tous les acteurs concernés par la nature et l'environnement.

6 Evaluation

19 évaluations ont été rentrées

Satisfait : 17	Non satisfaits :	Mitigés : 1

- **Ce que j'ai particulièrement apprécié :**
  - La rencontre, le débat
  - Discussions ouvertes mais brèves
  - Le timing (3X)
  - Pas trop grand groupe
  - L'eau de Gouvy (2X)
  - La méthodologie ; travail de groupe, les échanges en petits groupes
  - Consignes claires, bonnes participation des gens avec beaucoup de bonnes idées qui sortent
  - Démarche en plusieurs étapes
  - Le déroulement « civil » de la réunion
  - Présentation simple et concise
  - Structuration claire, avancement claire
  - Explications claires et précises (2X)
  - Variété ; travail seul, en groupe, écoute …
  - L'énergie des citoyens
  - Les idées, les défis à prendre en considération
  - La pertinence de la synthèse du rapporteur de notre groupe
- **Un point d'amélioration**
  - Plus de temps de réflexion sur le travail individuel
  - Plus de temps d'explication, des informations
  - Moins de sujets par soirée pour laisser tout le monde parler
  - Débats forts orientés
  - Timing (plus de temps)
  - Plus de temps pour la réflexion et l'écriture
  - Un peu plus de temps pour compléter les documents
  - Horaire : 1/2h en plus
  - On peut aller jusque 22h30
  - Documents disponibles en avance
  - Pas facile de développer, manque de recul pour la réflexion
  - Trouver un outil pour permettre d'alimenter les discussions entamées, les idées qui n'ont pas pu être émises
  - Dommage de toujours réexpliquer le blabla du début, aller au concret, travail de groupe, écoute des experts
- **Commentaires et suggestions**
  - J'espère que la montagne ne va pas accoucher d'une souris
  - Idées personnelles peu débattues
  - Commencer à 19h30
  - Privilégier une préparation avant la réunion pour plus d'efficacité
  - Il faudrait mettre en commun le défi de chacun sinon on part un peu sur notre faim
  - Prévoir un repas avant la réunion
  - Réunion trop courte

7 Présences

26 personnes sont présentes.

18 citoyens sont présents dont 11 membres de la CLDR

Pour la commune :

- Claude Leruse, Bourgmestre
- Noémie Ralet, agent communal

Les experts

- Pascal Schmitz, Contrat Rivière.
- Marie Eve Castermans, Parc Naturel.
- Jean Simons, AIVE

Valentin Laborey, auteur de PCDR pour le Bureau SML

Anne Klein et Michaël Hennequin, agents de développement à la FRW

NOM	Prénom	Membre CLDR
BRASSEUR	Pierre	Oui
BERTRAND	Alain	
BOURGRAFF	Jean	
CRAENHALS	David	Oui
DARDENNE	Marc	Oui
DESUACHEZ	Xavier	
HAMPERT	Liliane	
HUET	Auguste	
INGLESE	Carmelo	Oui
LAURANT	Didier	Oui
NAMUR	Pierre	Oui
NISEN	Marie-Thérèse	Oui
NIZETTE	Richard	
THIRY	José	Oui
THIRY	Steve	Oui
WANGEN	Laurence	Oui
WETZ	Jacques	Oui
WIESEN	Eric	